



**CONTRE
LES
VIOLENCES
POLICIÈRES**



**ROJBIN,
SAKINE,
LEYLA :
VÉRITÉ ET
JUSTICE !**



**LES MAINS
SALES DE
CHEVRON**



**25 ANS
DE MRAP
ÇA SE FÊTE**



différences

mrp

N°301

Avril / Mai / Juin 2017

Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples

**VIOLENCES
POLICIÈRES :
LE MRAP
EN MARCHÉ**

**DOSSIER
LES
MIGRATIONS
AUJOURD'HUI
ET DEMAIN**

Assez de l'Antiracisme
posturale de nos racisme
ce satellite de la
gôche de droite

LA PÔL
VIOLE
COMM
TOUJOU

IGPN

CONTRE LES VIOLENCES POLICIÈRES, LES DISCRIMINATIONS, LE RACISME...



Pour la deuxième année consécutive un appel à une marche pour la justice et la dignité est lancé dans toute la France. Les organisations appellent à la solidarité et à cette manifestation qui se tient à l'appel des familles de victimes de violences policières. Elle s'organise après l'agression insupportable dont Théo a été, après beaucoup d'autres avant lui, la victime. Parce que les violences policières ne sont pas commises qu'en Île de France parce que les victimes de ces violences sont de toutes origines, c'est partout en France que nous appelons à manifester.

AVEC CES MARCHES, NOUS CRIONS NOTRE COLÈRE.

Colère face à des violences policières dont le caractère répétitif trahit une conception pervertie de la sécurité publique et de la protection des citoyens ; colère face à une impunité manifeste et à un : deux poids deux mesures qui minent l'égalité des citoyens devant la justice. Colère devant des décisions gouvernementales qui visent à renforcer le poids de la police vis-à-vis de la justice, de la jeunesse et de la population.

AVEC CES MARCHES, NOUS SIGNIFIONS: ALERTE !

La police exerce un métier difficile. Elle lui arrive d'en payer chèrement le prix et de dénombrer ses victimes, tombées parfois dans d'atroces conditions. La France ne manque pas d'en porter le deuil.



Une délégation des associations antiracistes a été reçue par le 1^{er} ministre à Matignon, le MRAP était représenté par Sylvain Goldstein.

« Différences » / Abonnement annuel : 24 €

43, bd de Magenta
75010 PARIS
Tél : 01 53 38 99 99
Fax : 01 40 40 90 98

Directeur de la publication :
Jean-Claude Dulieu
Rédaction :
Jean-Claude Dulieu

Assistants de rédaction :
M.G. Guesdon
Jean-Paul Le Marec
Trésorière :
Marie-Annick Butéz
Conception/Impression :
Morbac - Tél : 01 47 40 33 10
Dépot légal :
Juillet 2007

...PARTOUT EN FRANCE, MARCHONS POUR LA JUSTICE



C'est donc une énorme responsabilité que d'être policier, de porter arme à la ceinture, d'incarner la force de la loi et au-delà, la République. Cette responsabilité n'autorise aucun passe-droit ; au contraire ! D'où notre alarme face aux manifestations de racisme, discriminations, comportements humiliants, violences et indulgences coupables marquent aujourd'hui les interventions policières.

AVEC CES MARCHES, NOUS DISONS: UNE AUTRE POLICE EST NÉCESSAIRE

Cette situation relève certes d'un contexte politique dégradé, marqué d'inégalités, d'injustices et d'invocation à un ordre qui se retourne contre les libertés individuelles et collectives. Pour autant, elle n'est pas fatale et il est impératif d'adopter des mesures qui recentrent la police sur ses missions de protection, bannissent les comportements agressifs, punitifs et humiliants, créent les conditions de confiance entre police et population.

AVEC CES MARCHES, NOUS PORTONS DES DEMANDES PRÉCISES

La police doit retrouver sa vocation de protection, dans une relation de proximité exercée dans le respect des personnes et de leurs droits.

Ses agents doivent recevoir une formation conforme à ces objectifs. Le gouvernement doit rouvrir le dossier du récépissé pour les contrôles d'identité.

Sa fonction n'est pas du même ordre que celle des caméras, dont il a seul décidé la généralisation et dans des conditions discutables. Les méthodes d'interpellations à hauts risques déjà interdites dans nombre d'autres pays européens doivent être bannies. Aujourd'hui, le gouvernement doit prendre les mesures qui s'imposent et ouvrir les discussions nécessaires.

AVEC CES MARCHES C'EST LA LIBERTÉ, L'ÉGALITÉ ET LA FRATERNITÉ QUE NOUS DÉFENDONS.

Les violences policières, dès qu'elles font - ou semblent - faire système, sont un coup de poignard plongé dans le cœur de la République : elles foulent les libertés aux pieds, mettent à bas l'égalité des citoyennes et citoyens devant la police et la justice, substituent les stigmatisations haineuses et les enfermements identitaires aux valeurs qui fondent notre réalité plurielle, laquelle est aussi notre identité collective.

C'est pour ces raisons et pour ces objectifs que nous appelons les citoyennes et les citoyens, toutes celles et ceux qui vivent, étudient et travaillent en France, à participer aux marches.

Paris, le 1^{er} mars 2017
MRAP, LDH, CGT, FSU.



Jean-Claude DULIEU



Renée LE MIGNOT



Augustin GROSDOY

SOMMAIRE

EDITO

2 Contre les violences policières, marchons pour la justice

INTERNATIONAL

4 Rojbin, Sakine, Leyla : plus que jamais vérité et justice !

DOSSIER

5 Les migrations, aujourd'hui et demain

ÉQUIPE SPÉCIALE

7 Amazonie équatorienne : Les mains sales de Chevron

ÉCHOS DES COMITÉS LOCAUX

15 Comité de La Plaine Saint-Denis : Migrants expulsés

Comité de Saint-Nazaire :

Cours de français : une expérience à suivre

Comité de Paris 19 / 20 :

Un mariage sans frontières

Comité de Marseille :

MAAOA de Marseille : une journée au musée

Comité de Valence :

Conférence : le dernier tabou

Comité de Valenciennes :

25 ans de Mrap, ça se fête !

Rojbin, Sakine, Leyla : plus que jamais vérité et justice !



Il y a 4 ans, le 9 janvier 2013, Fidan Doğan (Rojbin), Sakine Cansiz, Leyla Saylemez étaient assassinées au cœur de Paris, au siège du Centre d'Information du Kurdistan, assassinées parce que Kurdes, parce que femmes, parce que militantes de la paix.

Après 4 années de lutte incessante pour la vérité et la justice, nous avons appris avec colère, le 17 décembre dernier, le décès d'Omer Güney, « l'assassin présumé ». Avec colère, car le dossier est clos depuis 2 ans et demi ; pourquoi avoir attendu tout ce temps pour l'ouverture du procès alors que tout le monde savait qu'Omer Güney était atteint d'un cancer en face terminale, c'est d'ailleurs sans doute pour cela qu'il avait été choisi par ses employeurs.

Tous les éléments du dossier pointent la responsabilité des services secrets turcs (MIT) mais ceux-ci n'ont jamais été mis en cause par les autorités françaises qui préfèrent préserver leurs relations économiques et politiques avec l'Etat turc malgré la dérive fasciste d'Erdoğan. Le procès devait s'ouvrir le 23 janvier 2017, il aurait permis de juger l'exécutant mais aussi et surtout les com-

manditaires, fussent-ils les plus hauts dirigeants de l'Etat turc, et dévoiler la responsabilité des services français de renseignements. Il devait répondre à la question : pourquoi la France n'a pas assuré la sécurité de celles auxquelles elle avait accordé sa protection avec le statut de réfugiées politiques ? Pourquoi n'a-t-elle pas déclassifié certains documents classés « secret défense » ?

Personne ne peut croire que ces assassinats furent l'œuvre d'un seul homme. Pour la première fois en France, dans une instruction judiciaire ouverte pour des crimes politiques, la Justice française évoquait la possibilité d'une implication d'un service de renseignement étranger. L'histoire récente de la France compte 25 assassinats politiques commis à Paris, jamais élucidés (parmi lesquels Dulcie September, représentante de l'ANC en France, assassinée devant son bureau le 29 mars 1988 ; Medhi Ben Barka (figure intellectuelle et politique du mouvement anticolonialiste et opposant au roi Hassan II du Maroc, enlevé et assassiné le 29 octobre 1965). Le MRAP n'a jamais accepté qu'au nom de « la raison d'Etat » de tels crimes restent impunis, il ne l'acceptera pas non plus pour notre amie Rojbin, pour Sakine et Leyla.

Si l'assassinat des 3 femmes kurdes a eu lieu à Paris, c'est parce que le contexte politique le permettait, ce crime concerne aussi la démocratie dans notre pays, Sakine Cansiz était

co-fondatrice du PKK, Rojbin représentante du Congrès Kurde en Europe, toutes les deux se savaient menacées. Leur assassinat a eu lieu au moment de la reprise des négociations entre le gouvernement turc et le PKK qui une fois de plus avait déclaré un cessez le feu unilatéral. Le crime commis à Paris est un crime contre la paix : son objectif était d'échouer les négociations. Le PKK a refusé de se servir de ce prétexte pour rompre les pourparlers alors Erdoğan a lancé une guerre totale contre le peuple kurde.

Elles ont été assassinées aussi parce que femmes : avec Erdoğan les violences envers les femmes ont augmenté de 1400 % ! L'AKP veut imposer aux femmes turques le nombre d'enfants qu'elles doivent avoir, la manière de s'habiller, de sortir... Les femmes ne sont plus que « des machines à faire des enfants » ; l'âge légal du mariage pour les petites filles a été abaissé à 12 ans, les femmes violées devront être mariées avec leur violeur !



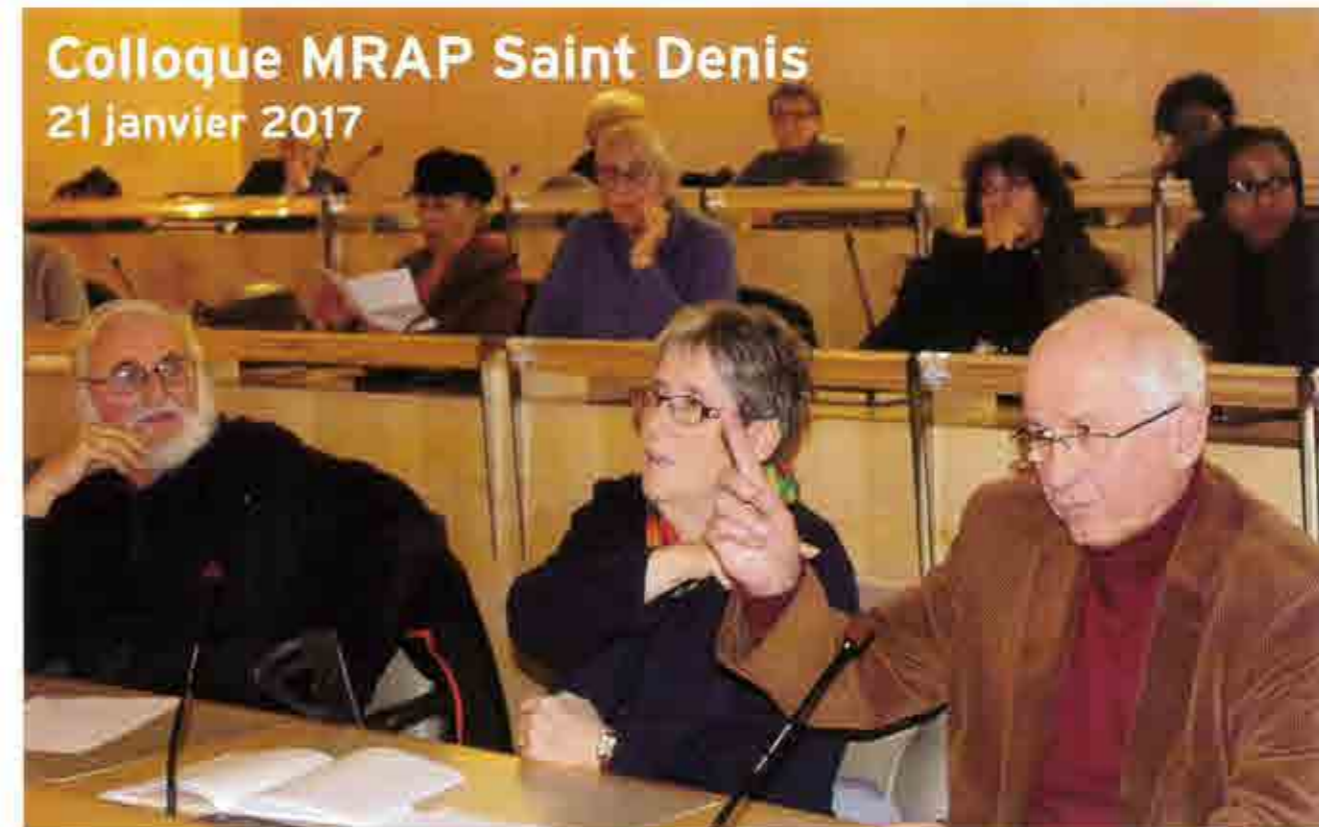
Les avocats des familles font part dans un communiqué de la « colère des familles des victimes, privées d'un procès public qu'elles attendaient depuis près de quatre années, familles, qui, elles, espéraient en la justice française ». Nous nous associons à la douleur des familles et crions avec elles notre émotion, notre indignation et notre colère. Mais rien n'entamera notre détermination pour que la vérité éclate.

L'impunité que l'on voudrait nous imposer n'est pas une fatalité : le MRAP, au sein de la Coordination Nationale Solidarité Kurdistan continuera d'exiger « Vérité et Justice ».

Sylvie JAN
Présidente de l'association « France-Kurdistan »

LES MIGRATIONS AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Colloque MRAP Saint Denis
21 janvier 2017



Saint Denis... là Seine Saint Denis... des noms stigmatisés que trop de Français imaginent comme ceux de territoires « envahis » par une immigration incontrôlable. Ils y sont encouragés par des médias et des hommes politiques intéressés à manipuler les fantasmes sur l'immigration. Eh bien c'est là, dans la belle salle des délibérations de la mairie de Saint Denis, que le MRAP a tenu, le 21 janvier 2017, son colloque sur la question des migrations internationales.

Il se fixait comme objectif de faire un état des lieux objectif et à l'échelle mondiale des phénomènes migratoires. Il partait de l'idée que la perception de ces phénomènes par la population française est trop euro-péo-centrée et que les militants eux-mêmes, dans leur lutte quotidienne contre la xénophobie ambiante, sont influencés par cette vision déformée des réels mouvements de population dans le monde.

Pour opposer les réalités de la question aux fantasmes et aux angoisses, le MRAP a souhaité s'ouvrir à une vision plus globale et plus informée des migrations mondiales, de leur répar-

titution géographique, de leurs causes diverses, anciennes ou plus récentes, comme les causes environnementales. Mais il voulait aussi ouvrir le débat sur la question trop peu traitée de l'avenir possible des migrations, non plus considérées comme une fatalité qu'on subit, mais comme une composante normale de l'humanité. Notre action militante est largement occupée à dénoncer et atténuer les effets humainement catastrophiques des actuelles politiques de fermeture de frontières, de répression des migrations et d'expulsion.

Mais il nous faudrait en même temps réfléchir à la forme que pourrait prendre l'aspiration globale à la « liberté de circulation et d'installation », que nous préconisons de façon un peu formelle et qu'il nous faut rendre crédible. Quelle évolution des règles, quelles étapes sont possibles pour aller vers ce résultat ? Ces questions pourraient peut-être devenir la responsabilité d'instances internationales chargées de les réguler, comme le HCR le fait pour les réfugiés. Le MRAP avait donc invité des spécialistes, à des titres divers, de ces questions. Tout le monde connaît les

travaux de Catherine Wintol de Wenden, qui font référence sur la question des migrations internationales. On sait aussi que Marie-Christine Vergiat mène un combat résolu au Parlement Européen, où elle est députée, pour une autre politique européenne vis-à-vis des réfugiés et des migrants. Dans la sphère de l'altermondialisme, Gilles Lemaire a eu l'occasion de mener des réflexions sur l'actualité et l'avenir des mouvements de population.

Enfin, pour les aspects plus institutionnels, nous avons demandé au Haut Commissariat aux Réfugiés de l'ONU de déléguer un intervenant qui nous aide à situer la place spécifique des réfugiés dans cette vaste question des migrations : ce fut Dia Jacques Gondo. C'est avec ces quatre spécialistes que nous avons parcouru, pendant toute la journée, notre petite planète en compagnie du milliard d'hommes qui, chaque année, se déplacent d'un pays à un autre. Touristes compris, bien sûr...

Pour la commission
Migrations du MRAP
J.F. Quantin



LA PLACE SPÉCIFIQUE DES RÉFUGIÉS

Sur notre invitation, l'UNHCR nous a proposé une intervention de M. Dia Jacques GONDO, administrateur principal chargé de protection. Sa présentation a permis de situer la place spécifique des réfugiés dans la question générale des migrants. On sait à quel point ces deux notions donnent lieu à des confusions et aussi à des débats.

Il faut également avoir une vision géographique de la question. Le Moyen Orient accueille 39% des réfugiés, et l'Afrique en accueille 29%. L'Europe est donc bien loin, avec seulement 6% des 21 millions de déplacés internationaux. L'ONU travaille bien sûr à ouvrir de nouvelles perspectives. Elle a fait en 2016 des propositions de réflexion à l'Europe :

- agir au niveau des facteurs déclencheurs.

Dans ce programme, la question de l'éducation est la priorité absolue. Il faut savoir qu'actuellement 91% des enfants du monde ont accès à une scolarité. Les enfants réfugiés ne sont scolarisés qu'à 50%. Cette déclaration devrait déboucher à terme sur une nouvelle convention modernisée.



Situons d'abord les volumes : il y a actuellement dans le monde 65 millions de « déplacés » (tous ceux qui ne peuvent plus vivre chez eux). Parmi eux, on compte 21 millions de déplacés internationaux (hors de leur pays), mais seulement 2,1 millions de personnes bénéficient du statut international de « réfugiés », auxquels il faut ajouter 3,2 millions de demandeurs d'asile, en attente d'une réponse. Enfin, c'est moins connu, il y a dans le monde 10 millions d'apatrides, un statut également garanti par l'ONU. Cependant, on se heurte toujours à la difficile question des définitions : peut-on toujours distinguer formellement les victimes de violences (guerres ou dictatures) des victimes de situations économiques désespérées ou les victimes de problèmes environnementaux ? On utilise maintenant volontiers l'expression de « déplacés forcés ».

- contribuer plus largement à une assistance au-delà de ses frontières
- se préparer aux pics d'arrivées potentielles en cas de crises (places d'hébergement, abandon des principes de Dublin)
- aller vers un système d'asile commun
- avoir une politique locale active d'intégration des réfugiés, aux niveaux économique, administratif et culturel.

L'ONU a aussi produit en septembre 2016 une déclaration qui pose de nouvelles exigences, en particulier :

- la nécessité de résoudre les situations familiales, en soutenant la réunification des familles séparées
- poser la question de la responsabilité financière des Etats
- faire des progrès en matière de travail et de scolarisation

Les participants témoignent de leur grande préoccupation sur cette question des réfugiés. Le premier souci est bien sûr d'agir sur les causes, les guerres, les famines, la misère. L'ONU (au sens large, pas le HCR) n'a-t-elle pas un rôle à jouer dans la prévention de ces conflits et de ces catastrophes ?

Peut-être faudra-t-il aussi élargir la notion de réfugié, pour l'instant étroitement corsetée par la définition de la convention de 1951. Certains se demandent si le HCR ne devrait pas aussi voir sa responsabilité étendue aux déplacés internes à un pays, lorsqu'ils sont victimes de régimes répressifs.

Quant à l'Europe, sa politique restrictive sur les migrants s'étend évidemment et malheureusement aux réfugiés, comme on l'a déjà vu à d'autres moments du colloque.

Différences

HORS SÉRIE

Amazonie équatorienne :

LES MAINS SALES DE CHEVRON



Les "Mains sales de Chevron", symbole de l'écologie.

Texaco, entreprise étasunienne rachetée par Chevron en 2001, a effectué des forages pétroliers dans l'Amazonie équatorienne de 1964 à 1990 en employant des pratiques environnementales qui ne respectaient pas les normes de l'industrie pétrolière de cette époque et qui étaient illégales aussi bien en Equateur qu'aux Etats Unis.

Texaco a déversé intentionnellement plus de 18 milliards de gallons d'eau toxique ainsi que 17 millions de gallons de pétrole brut et laissé des déchets dangereux dans des centaines de « piscines » ouvertes sans revêtement sur le sol de la forêt équatorienne. Cette politique a provoqué une des pires catastrophes écologiques de la planète.

Une pollution équivalente à 3000 fois celle de l'Erika. L'Erika comme l'Amoco Gadiz ou d'autres posent le problème des cargos poubelles, des compagnies qui dans leur course aux profits font des économies en jouant avec la sécurité. Aussi criminel que cela puisse être, cela reste considéré comme des « accidents » dus à l'inconscience d'armateurs sans scrupules.

Mais en Equateur c'est tout autre chose qui s'est produit : ce n'est pas un « accident » dû à un navire défectueux : Texaco a délibérément et consciemment pollué pendant 26 ans / 9500 jours pendant lesquels l'eau, la terre ont été polluées : 2 millions d'hectares contaminés, plus de 30.000 victimes directes. La pollution

du sol, des nappes phréatiques, des rivières, a entraîné chez les populations indigènes et les agriculteurs de la région des cancers de la peau, de la bouche, de l'estomac, de l'utérus, des fausses couches et des malformations de nouveau nés. Mais que vaut la vie des peuples indigènes face au profit de multinationales ?

Ce désastre a entraîné la disparition de 2 peuples originaires. Cela porte un nom, cela s'appelle un ethnocide et constitue un crime contre l'humanité. Survival, une organisation internationale de protection des peuples autochtones a comme slogan « on peut toujours replanter un arbre, un homme c'est plus difficile ». Si la mobilisation arrive à faire payer



Un puits asséchés du campement indigène de Chevron-Texaco au Quana

Texaco-Chevron, si tous les moyens sont mis en œuvre pour dépolluer, peut être que dans 70 ans la nature aura repris ses droits. Les peuples disparus, eux, le sont à jamais ; ils sont définitivement rayés de la surface de la terre. L'existence de ces dommages a été prouvée irréfutablement au cours d'investigations menées par des experts qui ont estimé le coût total des réparations à 27 milliards de dollars.

Le budget annuel de l'Etat équatorien est d'environ 38 milliards de dollars. Comment l'Equateur pourrait-il venir à bout seul de ce désastre ? D'autant

qu'il doit faire face aujourd'hui à une autre tragédie provoquée par le terrible séisme du mois d'avril 2016. En 1992, les victimes ont présenté une plainte groupée (« class action lawsuit») contre Texaco à New York. Texaco, devenu Chevron, s'est battu pour que l'affaire soit renvoyée devant les tribunaux équatoriaux. En 2002, le procès a été transféré en Equateur à condition que Chevron n'emploie pas le délai de prescription et que tout jugement rendu par le tribunal équatorien soit respecté aux Etats-Unis. En 2011, le tribunal équatorien condamne le groupe pétrolier à verser

9,5 milliards de dollars pour indemniser les victimes et permettre une dépollution de la région. Une somme qui serait automatiquement doublée – pour atteindre les 19 milliards de dollars si la firme ne présentait pas des excuses aux victimes dans les deux semaines après la publication du verdict. Non seulement Chevron n'a pas présenté d'excuses mais, pour délégitimer le tribunal, la firme a prétendu qu'au cours du procès, les avocats des parties civiles avaient falsifié des documents et fait pression sur les experts scientifiques. Elle a donc fait appel en cassation auprès du Tribunal national de justice.

Chevron n'ayant pas de biens en Equateur, les communautés équatoriennes ont engagé des poursuites au Canada et au Brésil pour la saisie des biens de Chevron pour assurer le paiement de l'indemnisation.

La Cour de justice d'Ontario, Canada, qui en 2016, a reconnu la validité des décisions prises par la Justice équatorienne, contredisant ainsi l'attitude arrogante de la multinationale Chevron-Texaco qui n'a eu que du mépris pour les décisions des instances équatoriennes. Chevron a décidé de recourir au Traité de protection réciproque des investissements signé entre l'Equateur et les Etats-Unis, et entré en vigueur en 1997. Mais cet accord ne peut s'appliquer car la demande des communautés amazoniennes date de 1992, alors que le Traité n'est entré en

vigueur qu'en 1997, et il ne comporte aucune clause de rétroactivité.

En s'appuyant sur ce traité, Chevron a également eu recours à la Cour permanente d'arbitrage de La Haye. Celle-ci, comme c'est la règle, a constitué un tribunal spécifique pour juger cette affaire. Ce tribunal est composé de trois juges, désignés et payés par les parties en litige : un par l'entreprise, un autre par l'Etat incriminé, et un troisième nommé d'un commun accord par les deux premiers juges. Ici le pouvoir judiciaire équatorien a commis une erreur, car il a accepté de désigner l'un des juges, donnant ainsi le sentiment que l'Equateur acceptait le tribunal d'arbitrage. Alors que ce n'est pas le cas. Le gouvernement refuse de reconnaître ce tribunal.

Ce tribunal d'arbitrage prétend que l'Equateur a violé le Traité bilatéral de protection des investissements établi entre Quito et Washington, lequel précise que "l'Etat équatorien s'engage à prendre toutes les mesures à sa portée pour suspendre ou faire suspendre l'exécution ou la reconnaissance, à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, de toute décision de justice contre une firme américaine".

Le Président Rafael Correa a déclaré « les décisions, provisoires, du tribunal d'arbitrage de La Haye ont été rejetées par notre gouvernement. En premier lieu parce que l'Equateur, en tant qu'Etat, n'est pas impliqué dans cette querelle. Nous défendons bien entendu les droits des communautés amazoniennes victimes des abus d'une multinationale pétrolière. Mais nous ne sommes pas partie prenante au procès. Et en vertu du principe démocratique de la séparation des pouvoirs, nous ne voulons pas nous immiscer



dans des affaires qui relèvent du pouvoir judiciaire. C'est triplement scandaleux, parce que si nous appliquons la décision du tribunal d'arbitrage, notre pays violerait sa propre Constitution car cela signifierait que nous court-circuitons le pouvoir judiciaire. Par ailleurs, Chevron serait non seulement exonérée de payer le nettoyage de la forêt et la réparation aux communautés victimes de la pollution, mais ce serait le peuple équatorien dans son ensemble qui devrait payer à la place de Chevron. C'est pourquoi nous considérons que cette affaire n'est pas juridique mais politique ; elle est dirigée contre notre gouvernement. Nous en appelons à la solidarité internationale. Les « mains sales » de Chevron ne doivent pas demeurer impunies. » La multinationale a dépensé plus de 400 millions de dollars pour un bataillon d'avocats, plus de 100 millions de dollars pour faire pression sur les législateurs étasuniens : combien d'hectares aurait elle pu commencer à

dépolluer avec cette somme ? Cela ne suffit pas, il faut en plus menacer les victimes qui ont le courage de demander justice, menacer leurs avocats, menacer l'Etat équatorien parce qu'il ose être solidaire des victimes. L'Equateur a été le premier Etat au monde à reconnaître, dans le texte de sa Constitution, les droits inaliénables de la nature qu'il considère comme un sujet de droit. Aujourd'hui, Quito affronte la Chevron Corporation, deuxième plus importante firme pétrolière des Etats-Unis et sixième au monde, souvent mise en cause, dans d'autres endroits de la planète, pour des affaires de contamination.

Accompagnée de mon fils, je me suis rendue, fin septembre, en Amazonie équatorienne pour constater les dégâts et apporter la solidarité du MRAP aux victimes. C'est une chose de savoir, c'est tout autre chose de voir et d'entendre parler les victimes. La catastrophe dépasse tout ce que je pouvais imaginer : il y a certes les piscines à ciel ouvert mais partout la terre est contaminée jusqu'à 3 mètres de profondeur. Nous avons vu des petits ruisseaux qui semblent limpides mais il suffit de toucher le fond avec un bâton et ils deviennent noirs. Nous avons été frappés par le silence qui règne : un silence de mort. Alors que la forêt équatorienne fourmille d'animaux : mammifères, oiseaux, d'insectes... nous avons entre-aperçu un singe, c'est tout.

Nous avons été accueillis et accompagnés par Pablo Fajardo, l'avocat principal des victimes. Nous avons écouté les victimes dans un village cofran, l'un des peuples originaires de cette région. Les témoignages ont été difficiles : les hommes étaient partis à la chasse (ils doivent pour cela s'éloi-

l'Equipe de défense des victimes de Chevron-Texaco



UNE VISION GLOBALE



Catherine Wihtol de Wenden vient de publier en 2016, après de nombreux ouvrages, un nouvel « Atlas des migrations ». C'est en s'appuyant sur les cartes issues de cet ouvrage qu'elle nous aide à acquérir une vision globale des mouvements de population.

un pays autre que celui où elle est née. Les migrants sont, selon les recensements de l'ONU, 244 millions. Cela est important et ne représente cependant que 3% de la population mondiale. Parmi eux, 65 millions sont dans la situation des réfugiés, mais seulement 20 millions en ont le statut.

Cela ne tient pas compte d'une autre catégorie, celle des déplacés : on appelle ainsi les personnes qui sont d'une certaine façon migrantes, mais à l'intérieur de leur propre pays. Elles sont 240 millions en Chine et 740 millions dans l'ensemble des pays du monde. Cela fait un total de près d'un milliard d'être humains qui vivent loin de chez eux...

Mais la chercheuse attire notre attention sur d'autres aspects actuels des migrations. D'abord sur leur généralisation. Autrefois, il y avait clairement quelques zones d'émigration (comme l'Europe jusqu'au milieu du siècle dernier) et des zones d'immigration (comme les Amériques). Or on peut dire que les migrations se sont généralisées, non pas tant en masse qu'en diffusion : progressivement, la plupart des pays du monde

sont devenus à la fois des pays de départ, des pays de transit et des pays d'accueil. Toutefois, la grande majorité des déplacements restent régionaux, à l'intérieur de grandes zones comme l'Europe, l'Afrique, l'Asie du sud-est ou l'Afrique. Et globalement, contrairement à une croyance répandue, les déplacements « sud-nord » sont à peu près équivalents à ceux « nord-sud ».

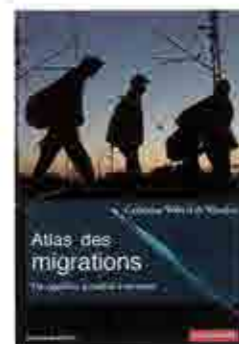
Parmi les autres tendances générales, il y a également la féminisation : 51% des « migrants » sont maintenant en réalité des migrantes ! On constate aussi l'apparition d'une proportion importante de migrants mineurs et isolés.

Mais quelles sont donc les raisons qui rendent inévitables, « structurelles », les migrations actuelles ?

Il ya bien sûr les profonds déséquilibres du monde. Le déséquilibre économique d'abord, qui fait que l'écart de richesse se creuse entre des zones minoritaires où s'accroissent les richesses et une majorité de l'humanité qui reste installée dans la misère. Il se croise avec un autre déséquilibre, celui de la démographie : des pays, voire des continents, commencent un réel déclin démographique, alors que d'autres, l'Afrique en particulier, sont encore dans la transition démographique, avec une forte croissance de population.

Ce croisement peut se résumer dans une formule simple mais finalement juste : il y a des pays vieux et riches et des pays jeunes et pauvres. Qui peut croire que ce double déséquilibre peut être traité uniquement à l'aide de murs ?

De plus, et c'est nouveau, cette situation se développe sous le feu d'une circulation de plus en plus intense de l'information, de l'image et des personnes : les pauvres ne sont pas seulement pauvres, mais ils le savent ! Et ils savent qu'ailleurs une autre vie est possible, avec d'autres situations d'habitat, de santé, de travail...



Les deux femmes de l'association Apoya Al Ecuador (à gauche) et la journaliste Catherine Wihtol de Wenden (à droite).

gnier de plus en plus de leur village) et les femmes ne veulent pas parler de la catastrophe : toutes ont perdu un être cher. Nous avons entendu l'instituteur parler de ses petits élèves qu'il ne revoit plus, emportés par une leucémie ou un cancer, des enfants pour qui l'eau faisait partie de la vie et qui jouaient dans les ruisseaux pollués sans savoir qu'ils jouaient avec la mort.

Nous avons rencontré le chef de la communauté qui nous a raconté la vie de son peuple avant Chevron puis la tragédie « le pétrole, c'est le diable qui l'a créé ». Ce peuple vivait de la chasse, de la pêche, de la cueillette : les animaux se sont raréfiés, les poissons ont disparus, les plantes sont contaminées et le plus grave problème c'est l'eau, il n'y a plus d'eau potable.

Les victimes ont créé une association « l'Union des victimes de Texaco » qui vient de lancer un projet pour récupérer l'eau de pluie et la transformer en eau potable. C'est un projet communautaire : chaque famille doit désigner un membre qui participera à la mise en œuvre du projet, les familles s'engagent à héberger et nourrir les techniciens, ingénieurs... qui seront sollicités. La communauté

désignera les premiers bénéficiaires : les familles vivant près d'une piscine ou ruisseau contaminé, les familles qui vivent dans des conditions difficiles du fait du décès ou de la maladie de ses membres, il sera tenu compte du nombre d'enfants, de l'absence de l'un des parents...

Une femme a accepté de témoigner (elle accompagnera à Genève Pablo Fajardo début novembre) mais elle nous a parlé de ses voisins. « vous voyez cette maison, la famille a perdu un enfant, la mère a un cancer de l'utérus, le père de l'estomac ; celle là, la mère a fait 2 fausses couches et le dernier enfant est handicapé ». Quand nous lui avons demandé « et vous, votre famille a souffert de la contamination ? », elle n'a pas répondu !

Notre guide cofran nous dira « Même si Chevron payait il faudra au moins 70 ans pour nettoyer, regardez ! ». Il creuse la terre, apparemment « normale » avec une bêche et une matière gluante, noire apparaît. « Alors nous ne nous battons pas pour nous mais pour nos petits enfants, pour la justice, pour la dignité, pour la vie, pour la planète. Il faut faire savoir au monde cette infamie d'autant que l'Amazonie équatorienne n'est pas la seule victime de Chevron-Texaco, il y

en a beaucoup d'autres : Pologne, Angola, Pérou, Nigéria, Richmond... Il y en a assez que les multinationales fassent la loi sur notre planète ».

Nous nous y sommes engagés, nous avons réaffirmé avec force la solidarité du MRAP. En particulier, nous nous battons pour que l'Etat français arrête d'investir, à travers les fonds de réserve de retraite, organisme public, dans cette multinationale qui ne respecte ni les droits de l'homme ni l'environnement.

Le MRAP soutient la proposition du gouvernement équatorien de la création d'une cour internationale de justice environnementale, faite au nom de la CELAC (Communauté des Etats Latino-américains et des Caraïbes) à l'ONU et rappelée à l'occasion de la COP 21 à Paris. Il soutient également la création, auprès de l'ONU, d'un instrument juridique international contraignant, porté par l'Equateur et l'Afrique du Sud afin de réguler les relations entre les multinationales et les Etats en cas de violation des droits humains et de la nature.

Je tiens à remercier plus particulièrement Pablo Fajardo et notre guide cofran qui m'ont accueillie si chaleureusement ainsi que Claudio Chacha, représentant en France de la fédération Euro-équatorienne.

* Lire : « Un brin d'herbe contre le goudron », 30 000 copies de tirage en un poêle de la « World-Water-Save 2012 » ont été distribuées à la fin de l'année 2012 par deux des enfants, victimes de l'Amazonie (2012).



ET L'EUROPE DANS TOUT ÇA ?



Marie-Christine Vergiat est députée européenne. Elle a en particulier élaboré et réussi à faire adopter par le Parlement

européen, en octobre 2016, une résolution importante sur « Les droits de l'homme et la migration dans les pays tiers ».

Bien sûr son travail part des mêmes constats : les migrations sont une constante de l'humanité, et en particulier en l'Europe. Mais elle souligne aussi qu'il faut garder le sens des proportions.

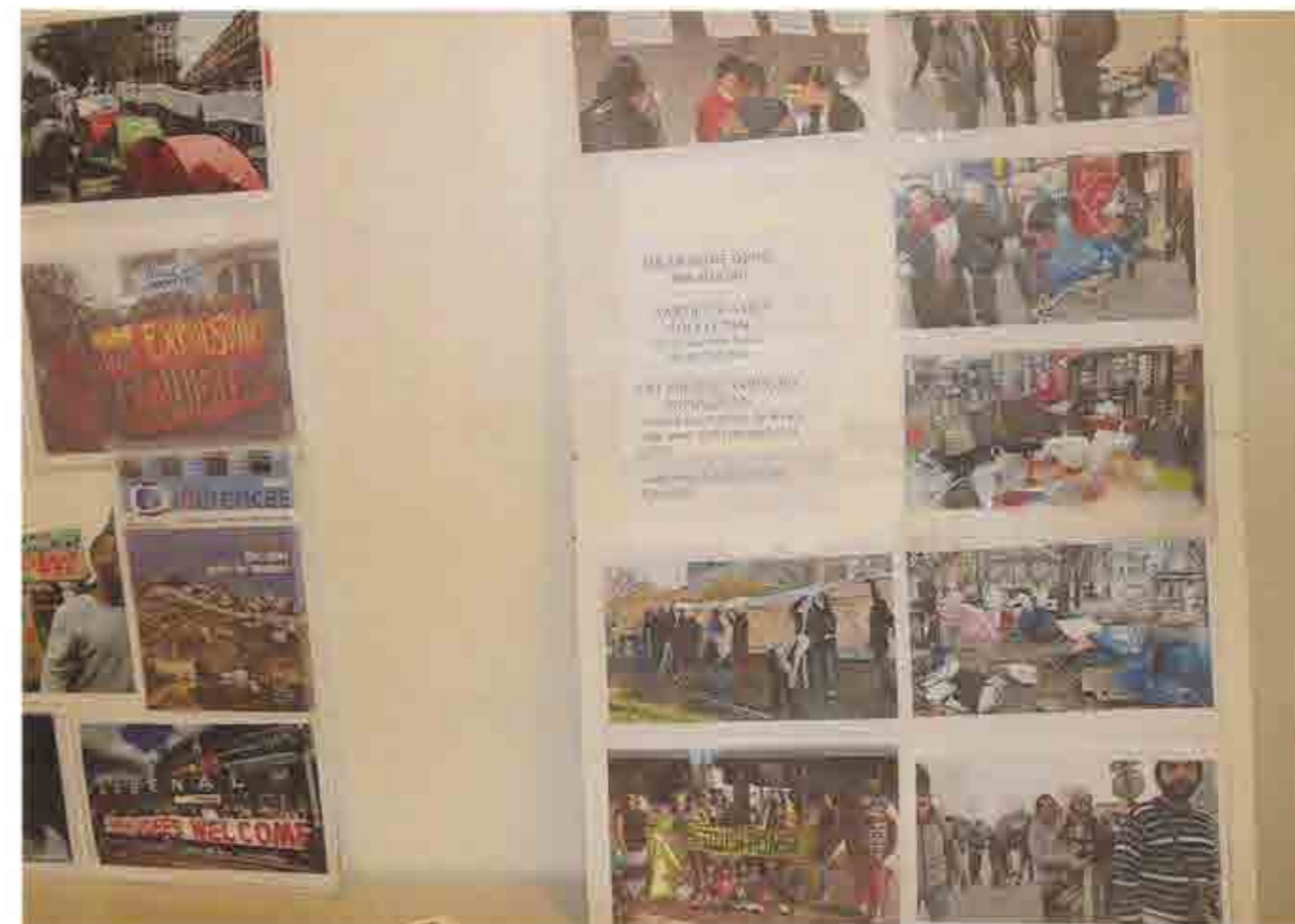
Ceux qui fantasment sur une invasion savent-ils qu'en 1900, la France comptait déjà 5% d'immigrés ? Successivement, les Belges, les Italiens, les Polonais et enfin les Maghrébins ont été victimes d'une xénophobie plus ou moins violente. Et puis d'eux sont nés les actuels Français, qui se disent et se croient « de souche » ! Et sait-on qu'actuellement le solde migratoire final (si on tient compte des immigrés qui repartent et des Français qui émigrent) est dérisoire : 0,06% par an ? A-t-on oublié aussi à quel point ces mouvements évoluent au fil de l'histoire ? Pendant

un siècle, de 1850 à 1950, c'est l'Europe qui a dispersé dans le monde entier environ 50 millions d'émigrés. Et le problème de l'époque, pour les pouvoirs, était d'enrayer cette hémorragie...

Cette variabilité des mouvements se retrouve au fil des années. Ainsi les entrées en Europe sont passées de 250 000 en 2014 à 1 000 000 en 2015, pour revenir à 350 000 en 2016. Et 77% de ces migrants s'installent dans seulement 5 pays. Si l'on prend le critère le plus significatif, celui du ratio de migrants par rapport à la population, la France, loin derrière la Suède ou l'Allemagne, n'arrive qu'en 6^e position. En dépit de ces réalités, l'Europe a bien, contrairement à ce qu'on dit, une politique sur les migrations. Le problème, c'est que cette politique est fondamentalement axée sur la répression des arrivées. La méthode à la mode depuis une vingtaine d'années est celle de l'externalisation des

contrôles. C'est ce qu'on appelle « le processus de Karthoum ». Il consiste à passer des accords avec les pays du sud de la Méditerranée (pays de transit) ou du reste de l'Afrique (pays de départ). Ces accords, qui reposent en fait plutôt sur des chantages, tendent à marchander une aide au développement contre une fermeture de leurs frontières par les pays eux-mêmes.

Cette politique cynique se heurte au fait même que pour certaines de ces populations et certains de ces pays, la notion de frontière est toute relative et incontrôlable. Elle ne tient aucun compte non plus du caractère non démocratique de beaucoup de ces Etats avec lesquels on prétend traiter. Quant aux frontières de l'Europe elle-même, elles se ferment de façon de plus en plus efficace. On pense bien sûr aux différents murs qui s'érigent ici ou là, mais c'est surtout le système d'enre-



gistement des personnes aux frontières de l'Europe qui devient réellement performant. On constate enfin l'ambiguïté de l'Union Européenne par rapport aux pays des Balkans, qu'ils soient sources de migrants, comme l'Albanie, ou pays de transit entre la méditerranée et l'UE. Sur la question des Roms, on voit aussi la difficulté à faire vivre un cadre européen qui intègre bien, théoriquement, la citoyenneté européenne des Roms qui sont dans l'UE

(Roumanie, Hongrie), mais exclut ceux qui n'y sont pas (Kosovo, Serbie, ...). La crispation des Etats sur leur souveraineté empêche l'évolution vers un véritable droit communautaire. De ce point de vue, l'échec des plans de « relocalisation » est significatif. D'un autre côté, la députée tient également à signaler qu'on peut observer des mouvements inverses dans la société civile et l'opinion publique. Sans sous-estimer la xénophobie ambiante, il existe aussi

une solidarité active d'une partie de la population. On a pu la constater par exemple dans les réactions qui ont suivi l'installation des CAO (Centres d'Accueil et d'Orientation) après l'évacuation des bidonvilles de Calais et dans le phénomène actuel de la « solidarité délinquante ». Des participants citent aussi des politiques municipales d'accueil mises en place par certaines communes. On peut (on doit) travailler à son développement.



ET DEMAIN ?



Dans le cadre de sa riche activité dans le monde de l'écologie et de l'alternativisme, Gilles Lemaire a pu réfléchir à ce que serait la place des migrations dans un « autre monde ».

Il part toujours du même constat : les phénomènes migratoires sont une donnée permanente de l'histoire, en France comme dans le monde.

Ce qui compte, c'est de comprendre qu'ils ont, dans le monde actuel, des causes multiples qui s'entremêlent de façon complexe. On peut être tenté de distinguer d'une part les réfugiés, victimes des guerres ou des répressions et d'autre part les migrants dits économiques, victimes de la misère dans leur région d'origine.

On a tendance maintenant à y ajouter les « réfugiés environnementaux ». C'est vrai qu'il y a là un phénomène qui semble promis à un bel avenir. Les événements environnementaux ne se limitent certes pas au réchauffement climatique, on peut penser par exemple à la déforestation. Mais on sait quand même que l'ONU estime actuellement à quelque 250 millions de « déplacés » les victimes de changements du climat, et que, au-delà de 2 degrés de réchauffement, ce nombre pourrait doubler d'ici 2060. Une prévision difficile, car aux effets directs connus, comme les sécheresses, les famines, l'inondation des zones littorales (de plus souvent urbaines), il faudrait penser aussi aux conflits nouveaux qui pourraient naître autour de la terre ou de l'eau. Ce n'est qu'une raison de plus d'intégrer les migrations dans notre façon de penser le monde, celui dans lequel nous vivons et celui que nous voulons. Pour cela, il faudra d'abord s'attaquer à démonter les politiques actuelles et

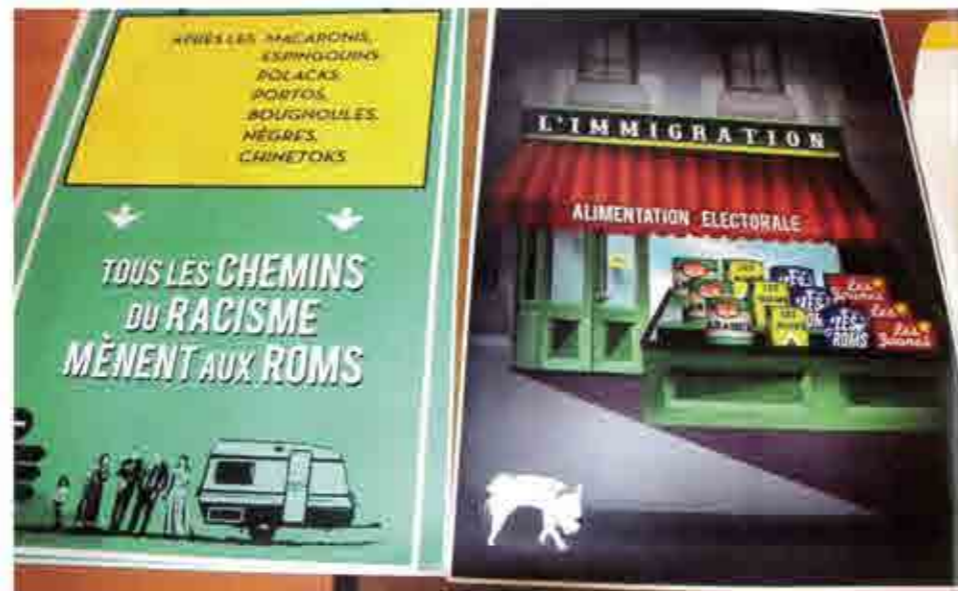
surtout les peurs sur lesquelles elles s'appuient dans l'opinion publique. Les principales peurs sont par exemple la crainte d'une menace sur les régimes sociaux européens. Alors que c'est le contraire : l'apport d'une population jeune est la seule garantie de systèmes qui auront en charge une population européenne inéluctablement vieillissante.

Une autre crainte récurrente est le chômage, alors que toutes les études montrent que l'immigration vient en réalité occuper des secteurs en déficit de main d'œuvre et qu'une augmentation de population est en elle-même une source de développement.

D'autres fantasmes sont à combattre, comme l'anxiété culturelle ou identitaire, l'histoire des nations montrant au contraire que la richesse culturelle d'une civilisation se construit avec des apports extérieurs permanents. Quant à l'argument du terrorisme, une étude attentive des faits prouve qu'il n'est pas le fait, pour l'essentiel, d'éléments importés. Alors oui : préparer l'avenir, c'est d'abord assumer un immense travail d'explication, c'est convaincre que les migrations ne sont pas un danger à surmonter mais un élément normal de la vie qu'il faut aménager de façon positive. Dans le débat, certains soulignent à nouveau l'éclosion d'expériences positives d'accueil, en particulier locales, issues de la société civile. Il nous faut les mettre en valeur : elles construisent l'avenir.

Les relations internationales aussi sont à interroger. Au-delà des actuels chantages cyniques dont nous avons déjà parlé, n'est-il pas possible d'imaginer de vraies négociations entre les pays de départ et les pays d'accueil, des négociations qui organiseraient des échanges profitables aux deux ? Ces échanges, les mouvements de populations pourraient en faire partie, au profit de chacun. Ce pourrait être un élément clé d'une autre politique européenne de développement. D'autant que tout le monde sait bien que la vraie solution à la question des migrations réside justement dans un développement équilibré et la fin des inégalités. Cela ne veut d'ailleurs pas dire la fin des migrations : elles continueraient bien sûr, comme toujours, mais sur un mode volontaire et heureux. L'Europe offre déjà un modèle de libre circulation possible : celui-ci ne devrait-il pas être progressivement étendu au-delà de l'Europe proprement dite ?

Enfin, certains envisagent des revendications encore plus immédiates allant dans le même sens. Elles constituent nos combats quotidiens. Ce sont les luttes pour la régularisation ponctuelle ou massive des « sans papiers », contre les dispositifs limitatifs comme les accords de Dublin ou les actions de Frontex, pour l'établissement de routes de migration légales, pour la carte de 10 ans ou la citoyenneté de résidence. Ce sont autant de pas vers la liberté de circulation et d'installation que nous souhaitons.



COMITÉ DE LA PLAINE SAINT-DENIS

MIGRANTS EXPULSÉS

Ce matin, je rejoignais des membres du collectif "Voisins solidaires Wilson" qui organisent des petits déjeuners quotidiennement depuis fin décembre. Ils sont destinés aux "refoulés" de la bulle dite "Hidalgo" et qui passent la nuit dehors... le but est aussi de suivre leur prise en charge. J'ai pu "admirer" les grosses pierres installées par la mairie de Paris, afin de dissuader les migrants de s'allonger sur le sol.

Lundi, un représentant du préfet était passé pour informer que la distribution était interdite sur le lieu utilisé (et qui ne dérangeait personne sauf des "éducateurs" d'une structure d'accueil de toxicomanes qui considèrent que nous faisons "appel d'air"). Ce lieu était occupé deux à trois heures par jour... et était laissé nickel. Aujourd'hui, à peine arrivés,

une voiture de police se pointe pour nous sommer de partir ! C'est quoi ces histoires : rendre la vie impossible aux migrants, comme ils l'ont fait pour les roms et les obliger à se volatiliser pour se rendre invisibles ???

Agnès Cluzel

COMITÉ DE SAINT-NAZAIRE

COURS DE FRANÇAIS : UNE EXPÉRIENCE À SUIVRE

53 étrangers participent aux cours de français langue étrangère organisés par le MRAP. Ils viennent d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique du Sud. 8 intervenants les accueillent 3 fois par semaine au local du MRAP et coordonnent leurs

interventions au cours de la semaine. Depuis début octobre, les effectifs ne cessent d'augmenter et l'assiduité est remarquable. Expérience à suivre !

Martine Ricquier



COMITÉ DE PARIS 19/20

UN MARIAGE SANS FRONTIÈRES

Des mariés magnifiques. Henri de Monpesou de Longchamp et Stellina Albastru



Genèse du projet.

L'idée a germé dans l'esprit de quelques-unes et a immédiatement soulevé l'enthousiasme. Un mariage entre une Rrom et un Français pour lutter contre les idées reçues et les stéréotypes. Ce sera évidemment un faux mariage, mais avec toutes les apparences d'un vrai puisqu'il se déroulera à la mairie du 19^{ème} et sera célébré par le maire ad-

joint, Monsieur Bruno Lapeyre, chargé du numérique et de la communication. Monsieur Lapeyre s'est senti « honoré d'avoir été sollicité pour célébrer cet événement de l'union symbolique de deux communautés » et a dit que c'est une cause qu'il a toujours soutenue. Il a rappelé que s'en prendre à une communauté de 15 à 20000 personnes en Ile de France en la montrant du doigt est trop simple. « Il est si facile de s'en prendre aux misérables et plus encore à ceux dont la misère est si grande qu'elle ne peut être cachée, quand la misère est si visible, si évidente, qu'elle gêne le regard et éveille la honte, quand elle s'expose sous formes

de bidonvilles autour de nos villes et de mendicité, d'appel à l'aide aux coins des rues ». Il a terminé son discours par ces phrases « Les Rroms veulent, peuvent quand ils ne sont pas exclus d'office, méritent d'avoir la même vie que nos concitoyens. L'événement d'aujourd'hui est là pour nous le rappeler, pour détruire les idées reçues, pour en finir avec l'ignorance qui alimente les pires fantasmes... ». « Il est temps maintenant de célébrer la connaissance, celle qui permet d'envisager à chaque instant l'union de nos deux communautés ».

Le comité local du 19^{ème}/20^{ème}, participe depuis 2015 aux manifestations organisées par la ville de Paris dans le cadre de la semaine de lutte contre les discriminations. L'objectif de cette semaine est de faire connaître et de mieux lutter contre les discriminations. Le comité local a inauguré une nouvelle forme de sensibilisation à cette thématique en proposant avec le soutien de Rom Europe et de la Mairie une initiative commune avec le café Zoïde et Amnesty international dont la campagne « 10 jours pour signer » du 2 au 11 décembre 2016 trouva un écho dans cette manifestation.

Et le mariage fut célébré. Après le oui des mariés à cette union, le maire très solennel a déclaré « Au nom de la vie, au nom de l'humanité, au nom de l'égalité, je suis heureux et fier de vous déclarer unis par l'amour !

Et la fête battit son plein.

Un grand merci à la Mairie du 19^{ème}, aux associations partenaires, au public, aux militant.e.s, aux comédiens amateur.e.s et professionnel.le.s d'avoir permis ce mariage sans frontières.

Yasmine



COMITÉ LOCAL DE VITROLLES

**MAAOA (MUSÉE DES ARTS AFRICAINS, OCÉANIENS, AMÉRINDIENS),
QUARTIER DU PANIER À MARSEILLE**

Jeudi 23 février 2017, nous avons accompagné un groupe d'enfants au MAAOA de Marseille où est présentée depuis 2001 la fameuse collection mexicaine du cinéaste documentariste Françoise Reichenbach : masques fantastiques, tableaux de laine, arbres de vie, sculptures "alebrijes"... Témoins culturels et oeuvres à part entière. Une médiatrice a présenté aux enfants cette foisonnante

collection d'art populaire, avant de leur proposer un joyeux atelier "masques" à la manière mexicaine. Une belle ouverture sur une culture différente. Alicia, 12 ans, a réalisé un reportage photos à partager : voici donc un cliché de l'oeuvre de Coline (11 ans) sur une thématique "ombre et lumière".

E. VERLACKE



COMITÉ LOCAL DE VALENCE

**Conférence
"LE DERNIER
TABOU"**

Nous avons organisé une conférence à Valence, avec la Médiathèque publique et universitaire, avec Pierre DAUM sur son livre "Le dernier tabou" qui traite du sujet polémique des harkis restés en Algérie après l'indépendance. La thèse officielle concernant ces harkis est qu'ils ont été tous mas-

sacrés à l'indépendance, Pierre DAUM apporte son témoignage après une enquête de plus de deux ans sur place et après avoir rencontré des harkis vivants. Plus de 115 personnes ont assisté à la conférence, le public captivé ne voulait plus quitter l'amphithéâtre de la médiathèque.

Mohamed LATRECHE

COMITÉ DU VALENCIENNOIS

25 ANS DE MRAP, ÇA SE FÊTE !

Le 25 février, la fête des 25 ans du MRAP Valenciennois a connu un très grand succès. A guichet fermé depuis fin Janvier (300 participants), l'ambiance fut superbe.

Dans ce cabaret du monde d'un soir, les participants ont pu apprécier : les boissons, spécialités gastronomiques et musiques des 5 continents.

Le premier décollage symbolique a transporté les invités en Amérique du Nord puis en Amérique latine, Asie, Afrique pour revenir en Europe.

Faire en une soirée le tour du monde fut une idée originale et appréciée qui s'inscrit dans le cadre de l'Amitié entre les Peuples.

Jean-Claude DULIEU a rappelé lors de l'intervention d'ouverture les grands combats du MRAP tant au plan national qu'international, ainsi que les actions menées par les membres du comité local durant ces 25 années.

Une exposition sur ces initiatives a été spécialement créée par un jeune étudiant sur la base de nombreux articles de presse.



Cette soirée fut également placée sous le signe de la solidarité nous avons remis un chèque de 1500 euros à l'association Zégué Vendin pour la scolarité d'une année (prêt de vélo, fournitures scolaires, repas) de 30 enfants d'un village du Burkina Fasso que parraine depuis 3 années cette association amie.

Que du bonheur partagé par tous les participants et les militants du MRAP.

